

LE RÈGNE DE LOUIS XVI ET LA RÉVOLUTION

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Partie 1 – Le règne de Louis XVI (1774-1789)

Après le long règne de Louis XV, le début du règne de Louis XVI suscite l'espoir des philosophes qui souhaitent que la monarchie française parvienne enfin à se réformer et à transformer la société dans les différentes directions qu'ils pointent depuis des années : l'administration de la justice, la fiscalité, l'économie, la tolérance religieuse, une meilleure répartition des pouvoirs et l'assouplissement d'une série de privilèges qui bloquent les évolutions de la société. Et en effet, au début du règne, Turgot, qui est contrôleur des finances, lance une réforme fiscale et une série d'innovations économiques qui visent à favoriser la création de richesses et la circulation des biens, en particulier du blé. Il abolit également les corvées et les corporations.

De manière générale, on peut noter que le règne de Louis XVI va promouvoir une série de réformes importantes en matière politique, sociale et judiciaire : la suppression du servage dans le domaine royal en 1779, la suppression de la corvée en 1787, l'édit accordant un état-civil aux protestants, toujours en 1787, ou encore la suppression de la torture dans les enquêtes judiciaires en 1788. Mais cet ambitieux programme de réforme de la monarchie heurte trop d'intérêts particuliers. Turgot est renvoyé en 1776, il est remplacé par Necker qui sera à son tour renvoyé en 1781. Et pendant ce temps, la conjoncture économique devient de plus en plus difficile. Du coup, des émeutes ont lieu dans les classes populaires. Il y a la révolte des soyeux lyonnais en 1786, il y a surtout des émeutes agraires dans toute la France en 1789.

Mais il est frappant de voir que c'est la personne même du roi qui est contestée, notamment au travers de sa famille. Les historiens du livre comme Robert Darnton ont montré que quantité de pamphlets clandestins circulent à mi-chemin entre la pornographie et la dénonciation politique, mettant en scène Marie-Antoinette et son entourage et colportant les rumeurs les plus scandaleuses.

Le pouvoir se heurte également à des blocages dans son exercice même. Le programme du contrôleur des finances de 1783 à 1787 est refusé par l'Assemblée des notables en 1787. Pour apaiser la situation, Louis XVI convoque les états généraux qui sont réunis le 5 mai 1789. Le 17 juin, le tiers état se proclame Assemblée nationale. Le 9 juillet est décidée une Assemblée constituante. Le 14 juillet comme tout le monde le sait, c'est la prise de la Bastille.

Sur le plan littéraire, c'est dans cette période que disparaissent les grands auteurs des Lumières, comme Voltaire et Rousseau en 1778 ou encore Diderot en 1784. Diderot, dont une part très importante de l'œuvre, *Jacques le Fataliste*, *Le Neveu de Rameau*, *Le Rêve de D'Alembert*, ne sera connue que de façon posthume. Une nouvelle génération apparaît qui s'inscrit souvent dans l'héritage des formes élaborées par la génération précédente. Au théâtre, le drame qui avait été théorisé par Diderot va féconder les comédies de Beaumarchais, comme *Le Barbier de Séville* en 1775 ou *Le Mariage de Figaro* en 1784. Le roman épistolaire qui avait été popularisé par le succès de *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau devient une forme dominante qui va connaître une sorte d'apogée avec *Les Liaisons dangereuses* de Laclos en 1782.

C'est aussi une période qui est marquée par le goût du pathétique et des effusions sentimentales, une esthétique néoclassique qui célèbre une forme de retour à l'antique et un désir d'horizons exotiques. Le succès immédiat de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre en 1788 témoigne bien de ces différentes modes et aspirations. La période révolutionnaire est si riche en événements qu'elle est impossible à résumer en quelques lignes.

Partie 2 – La période révolutionnaire (1789-1799)

Rappelons simplement quelques grandes dates significatives. Le 4 août 1789, abolition des privilèges, le 26 août, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération, le 21 septembre 1792, l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République, le 21 janvier 1793, l'exécution de Louis XVI. La Terreur menée par le Comité de salut public en 1793-1794, prend fin avec la chute de Robespierre le 27 juillet 1794. Le Directoire remplace la Convention le 26 octobre 1795 et le 18 brumaire de l'An VIII, c'est-à-dire le 10 novembre 1799, Napoléon Bonaparte prend autoritairement le pouvoir et devient Premier Consul.

On a longtemps sous-estimé l'importance de la production littéraire en ces années d'effervescence politique. Mais en réalité, la période de la Révolution et du Premier Empire a connu un nouvel intérêt critique ces dernières années sous le nom de « Tournant des Lumières » car c'est une période particulièrement intéressante parce que les œuvres sont écrites par des auteurs qui traversent un point de basculement de l'histoire tout à fait inédit et dans le monde qu'ils avaient connu disparaît pour laisser place à une société assez différente.

Ainsi, par exemple Sade commence à écrire un de ses grands romans, *Aline et Valcour*, alors qu'il est emprisonné à la Bastille avant la Révolution et ne le publie qu'en 1795 après la Terreur. Casanova écrit son *Histoire de ma vie* dans la bibliothèque du château de Dux pour raconter un monde qui en réalité a déjà totalement disparu. La violence de l'histoire et ses renversements inouïs se reflètent dans les œuvres et donnent à réfléchir aux penseurs et aux écrivains.

Les nobles émigrés, en particulier, trouvent dans les événements un sujet de méditation et de scénario romanesque. On citera Chateaubriand et son *Essai sur les révolutions* en 1797, ou Sénac de Meilhan avec ce beau roman qu'est *L'Emigré* en 1797 toujours. Et il faudrait surtout mentionner Germaine de Staël, fille de Necker qui avait été ministre de Louis XVI. Germaine de Staël écrit depuis l'exil où la maintient Napoléon à qui elle s'oppose, une œuvre importante de fiction, de réflexions politiques mais aussi sur la littérature. Citons simplement son *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* en 1800 ou bien le célèbre *De l'Allemagne* en 1813.